



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement..

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Nom du Produit	-12 Moulded Part
	Code du produit.	Non applicable
	Type de produit	Article
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	
	Utilisation Identifiée	Pièces moulées
	Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	
	Fournisseur	Tyco Electronics UK Ltd Faraday Road, Dorcan, Swindon, Wiltshire, SN3 5HH, Royaume-Uni
	Téléphone	+44 (0) 1793 52 81 71 (Siège social) Lundi - Vendredi 08:00 - 17:00 (GMT)
	Fax	+44 1793 57 2516
	E-mail (personne compétente)	<a href="mailto:SDS@te.com">SDS@te.com</a>
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Tél. d'urgence	+44 1793 528171
	Langues parlées	Anglais
		GMT (de lundi à vendredi 08:00 - 17:00)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)</b>	Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Étant donné que ce produit n'a pas d'libération prévu d'une substance et qu'il n'aboutit pas à une exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation, aucune classification de danger ou fiche de données de sécurité n'est requise.. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement..
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	Non applicable.
	Pictogramme(s) de Danger	Non applicable.
	Mention(s) d'Avertissement	Non applicable.
	Mention(s) de Danger	Non applicable.
	Mention(s) de mise en garde	Non applicable.
	Information supplémentaire	Non applicable.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	Rien de connu



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **Substances** - non applicable

3.2 **Mélanges** Substances dans les préparations / mélanges.

Comme le produit est un article (tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006), il n'est pas nécessaire de répertorier les composants dans la rubrique 3 de la FDS car les exigences du règlement FDS 2020/878 ne sont pas applicables. Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante connue (SVHC). Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 **Description des premiers secours**

Protection individuelle du premier sauveteur  
Inhalation

Pas de précautions spéciales requises pour ce produit.

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Poussières: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Poussières: Irritation mécanique de la peau et des yeux. Laver la peau à l'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Écarter les paupières et rincer abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Faire boire de l'eau en grande quantité. Consulter un médecin en cas de malaise. Non attribué. L'usinage peut produire de la poussière.

4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible. Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 **Moyen d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés  
Moyens d'extinction inappropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

à petite échelle: De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, de la mousse, de l'eau pulvérisée ou du sable.

sur une grande échelle: Utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO2 pour l'extinction.

Comme approprié pour combattre un feu environnant. Ne pas utiliser de jet d'eau.

En cas de surchauffe ou de combustion : émission de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs. Produits de combustion: oxydes de métal

5.2 **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Risque de dégagement de fumées toxiques en cas d'incendie. éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas laisser les eaux de lutte anti-incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

5.3 **Conseils aux pompiers**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>6.1</b>	<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b> Mesures générales pour toutes activités	En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ne pas chauffer le produit. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
<b>6.1.1</b>	<b>Pour les non-secouristes</b> Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un vêtement de protection approprié. En cas d'incendie: Utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
<b>6.1.2</b>	<b>Protection individuelle du premier sauveteur</b> Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Assurer une ventilation adéquate. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
<b>6.2</b>	<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas laisser les eaux de lutte anti-incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Utiliser des récipients appropriés. S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>6.3</b>	<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Éviter la formation de poussière. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillière mouillée. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
<b>6.4</b>	<b>Référence à d'autres sections</b>	Voir Rubrique: 8, 13

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1</b>	<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>  Mesures D'Hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant les réutiliser. Rincer abondamment la partie de la peau contaminée. Les récipients ouverts doivent être correctement refermés et stockés en position verticale. Tenir à l'écart de toute source de chaleur et d'étincelles. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Veiller à la propreté et au bon ordre.
<b>7.2</b>	<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b> température de stockage Matières incompatibles	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source de chaleur et d'étincelles. Températures ambiantes. Rien de connu

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>8.1</b>	<b>Paramètres de contrôle</b>	
<b>8.1.1</b>	<b>Limites d'exposition sur le lieu de travail</b>	L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.
<b>8.1.2</b>	<b>valeur limite biologique</b>	Non fixé
<b>8.1.3</b>	<b>PNECs et DNELs</b>	il n'existe pas de scénarios d'exposition pour substance dans cette préparation.
<b>8.2</b>	<b>Contrôle de l'exposition</b>	



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.
- 8.2.2 Protection individuelle** maintenir une bonne hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage Non requis normalement



Protection de la peau (Protection des mains/ Autres) Non requis normalement



Protection respiratoire Non requis normalement



Risques thermiques Non applicable

- 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- |   |                        |
|---|------------------------|
| État physique   | Solide                 |
| Couleur   | Noir                   |
| Odeur   | Sans odour             |
| Point de fusion/point de congélation  | Non fixé               |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Non fixé               |
| Inflammabilité  | Ininflammable          |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion                                | Non fixé               |
| Point éclair  | Non applicable- Solide |
| Température d'auto-inflammation   | Non fixé               |
| Température de décomposition  | Non fixé               |
| pH  | Non applicable- Solide |
| Viscosité, cinématique  | Non applicable- Solide |
| Solubilité  | Non fixé               |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)                | Non fixé               |
| Pression de vapeur  | Non applicable- Solide |
| Densité et densité relative   | Non fixé               |
| Densité de vapeur relative  | Non applicable- Solide |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

Caractéristiques des particules Non fixé

9.2 Autres informations Rien de connu

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4	Conditions à éviter	Doit être stocké à l'écart des flammes nues et de toute autre source d'ignition..
10.5	Matières incompatibles	Tenir à l'écart de l'eau. Eviter tout contact avec acides et alcalins.
10.6	Produits de décomposition dangereux	Rien de connu

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	<b>Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008</b> Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante connue (SVHC). Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.	
	<b>Toxicité aiguë - Ingestion</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité aiguë - Contact avec la peau</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité aiguë - Inhalation</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Cancerogénité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Danger par aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2	<b>Informations sur les autres dangers</b>	
11.2.1	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2	Autres informations	Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	<b>Toxicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------	-----------------	--



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

12.2	<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune information disponible.
12.3	<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune information disponible.
12.4	<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.
12.5	<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.
12.6	<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
------	---	---

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	<b>Route/Rail (ADR/RID)</b>	<b>Transport maritime (IMDG)</b>	<b>Avion (OACI/IATA)</b>
14.1	<b>Numéro ONU ou Numéro d'identification</b>	Non classé	Non classé
14.2	<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non classé	Non classé
14.3	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non classé	Non classé
14.4	<b>Groupe d'emballage</b>	Non classé	Non classé
14.5	<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé	Non classé
14.6	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Voir Rubrique: 2	
14.7	<b>Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	non applicable	
14.8	<b>Indications diverses</b>	aucune/aucun	

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	<b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
15.1.1	<b>Règlements de l'UE</b> Autorisations et limites d'utilisation Substance(s) extrêmement préoccupante	Sans restriction Aucune des substances est inclus dans la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à autorisation (Annexe XIV) en vertu du règlement REACH (CE) No. 1907/2006.
15.1.2	<b>Directives nationales</b> Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Non applicable
15.2	<b>Évaluation de la sécurité chimique</b>	Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Non applicable – V1.1

Les sections indiquées comme suit ont été révisées:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.1 Date d'exécution: 02 Janvier 2023  
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

## -12 Moulded Part

Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878. Une fiche de données de sécurité (FDS) a été fournie à des fins de communication avec la chaîne logistique et pour les recommandations relatives à la manutention et au stockage uniquement.

Version: 1.1

Date de préparation: 02 Janvier 2023

Date de La Précédente Édition: Non applicable

**Classification des dangers:** Ce matériau est produit en tant qu' « article » tel que défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH) et est donc exempté des obligations du règlement CLP 1272/2008 et du règlement FDS 2020/878.

**References:** Fiche de données de sécurité pour les nouveaux ingrédients. Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP). Règlement REACH (CE) n°1907/2006

### LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

### Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Tyco Electronics UK Ltd. ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Tyco Electronics UK Ltd. n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.